

Les Départements de Loire-Atlantique et de l'Allier rejoignent l'AFL

En juin dernier, les Conseils départementaux de Loire-Atlantique et de l'Allier ont voté leur adhésion à l'AFL, la banque détenue à 100% par les collectivités. Ils deviennent ainsi les 8^{ème} et 9^{ème} Départements membres de l'AFL et rejoignent ainsi une communauté de près de 400 collectivités locales.

Le Département de Loire-Atlantique : des besoins de financement importants pour permettre la relance

Après l'Aisne, l'Ariège, l'Essonne, la Meuse, la Saône-et-Loire, la Savoie, et la Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental de Loire-Atlantique a voté le 22 juin dernier l'entrée du Département dans le capital de l'AFL-ST¹. Dans ce Département qui compte déjà 10 collectivités membres de l'AFL, des besoins d'investissements importants vont survenir dans les mois qui viennent pour permettre la relance économique dans un contexte sanitaire marqué par la crise Covid-19.

Pour Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST « *Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la relance économique du pays. Leur bonne santé financière en amont de la crise, et la nécessaire prise en compte des baisses de recettes qu'elle génère, peut leur permettre d'effectuer aujourd'hui des investissements qui vont profiter au monde local. Le rôle de l'AFL est de soutenir financièrement cet élan en se tenant aux côtés des collectivités* ».

Chiffres clés sur la Loire-Atlantique

1 395 000 :

Nombre d'habitants dans le Département

6 880 km² :

Superficie du Département

1,430 milliard d'€ :

Budget prévisionnel du Département pour l'année 2020

242,6 millions d'€ :

Part du budget 2020 consacrée à l'investissement

Le Département de l'Allier : diversifier ses sources de financement et répondre à la crise Covid-19

Le 29 juin dernier, le Conseil départemental de l'Allier a lui aussi voté l'adhésion du département à l'AFL. Si cette adhésion bénéficiera en premier lieu au département, l'initiative a également pour objectif de profiter à l'ensemble des collectivités du territoire, dans la période difficile qu'elles vont traverser du fait de la crise Covid-19 : « *Avec cette adhésion, le Département diversifie ses sources de financement, diminuant ainsi sa dépendance vis-à-vis des financeurs bancaires classiques dans une période où les incertitudes sont fortes. Notre Département va également avoir besoin de moyens conséquents pour à la fois encaisser le choc lié à la crise économique, mais aussi en amortir les effets au niveau du*

Chiffres clés sur l'Allier :

337 988 :

Nombre d'habitants dans le Département

7340 km² :

Superficie du Département

460 millions d'€ :

Budget du Département en 2019

91,7 millions d'€ :

Part du budget 2019 consacrée à l'investissement

¹ AFL-ST est la compagnie financière dont sont propriétaires à 100% les collectivités locales et qui détient à plus de 99,9% l'AFL, établissement bancaire. Les deux entités forment le Groupe AFL.



Département et des collectivités du territoire. Plus que jamais, la solidarité va être nécessaire pour sortir de cette crise par le haut, et le modèle de l'AFL nous semble répondre à cet enjeu » affirme **Claude Riboulet**, Président du Conseil départemental de l'Allier. La collectivité a, au lendemain de son adhésion, souscrit un emprunt de 15 millions d'euros pour financer différents projets d'investissements. Cette somme vient financer le plan de relance mis en place par le département pour répondre à la crise COVID 19. Il prévoit la mobilisation de 70 millions d'euros par an en investissements courants et 30 millions d'euros supplémentaires sur trois ans.

Pour Yves Millardet, Président du Directoire de l'AFL, « ces deux adhésions montrent qu'à travers l'investissement public local, les collectivités locales françaises s'attachent à permettre la relance de l'activité. Il est aujourd'hui capital que les acteurs locaux puissent compter sur leur banque, l'AFL, pour les accompagner en matière de financement, qu'il s'agisse d'une commune rurale, d'une métropole ou d'un département par exemple ».

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr